

## La révolution grançaise, l'année 1789



Dans les années 1780, les finances royales sont en crise. Le Tiers-Etat supporte des impôts de plus en plus lourds. En 1788, le roi Louis XVI accepte d'engager des réformes. Il convoque les Etats Généraux, qui s'ouvrent en mai 1789.

Très vite, les membres du Tiers-Etat s'opposent à ceux de la noblesse et du clergé. Ils se réunissent en Assemblée nationale et s'engagent à rédiger une Constitution limitant les pouvoirs du roi. Louis XVI est obligé d'accepter, mais il laisse planer la menace en rassemblant des troupes autour de Paris. Le peuple, inquiet, prend les armes et s'empare de la forteresse de la Bastille, le 14 juillet 1789. Dans les campagnes, les paysans s'arment à leur tour. L'assemblée réagit vite : en août 1789, les députés votent la suppression des privilèges et la Déclaration des droits de l'homme. Désormais, tous les français seront égaux devant la loi et l'impôt.